



Arnaque sur un site internet

Par **Elodie**, le **14/05/2012** à **17:16**

Bonjour,

j'ai récemment acheté un abonnement de sport (200euros) sur un site internet mais je ne peux pas en profiter car j'étais déjà adhérente de ce club 9 mois avant mais je n'étais plus membre actuelle ALORS QUE le bon était valable pour les nouveaux membres sauf que cela n'était indiqué NULLE PART

j'ai donc demandé un remboursement du site mais ils m'ont dit que ce n'était possible que sous 7 jours (je leur ai demandé un jour plus tard seulement)

ils m'ont finalement remboursés sous forme d'avoir sur leur site hors je veux être remboursée vraiment, sur mon compte bancaire ou paypal car je ne peux ni profiter de l'offre ni être remboursée alors que cela n'était indiqué nulle part même pas dans les conditions d'utilisation

je voulais donc savoir s'il était dans leur devoir de me rembourser
merci d'avance

Par **douce59**, le **06/11/2012** à **23:06**

j'espère que vous avez pu vous faire rembourser.
sinon, allez voir QUE CHOISIR dans la ville où vous habitez,
contre une petite cotisation annuelle de 35 e je crois, vous aurez des conseils et de l'assistance...

mais j'espère que votre affaire est résolue..
cdt,